DECISION Nº 2024-140



Marché de Prestation de services entre La Ville de Perpignan et Monica Guerrero-Rosset pour assurer un atelier de pratique artistique "Terre-modelage" dans le cadre de la nuit de la lecture

Direction de la Culture Médiathèque

Le Maire,

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le conseil municipal;

Vu les articles L. 2122-23 et L. 2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux adjoints et/ou conseillers múnicipaux;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour les matières énumérées à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François Dussaubat, Adjoint au Maire, dans le cadre des délégations du conseil municipal au Maire ;

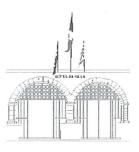
Vu l'article R2122-8 relatif au marché passé sans publicité ni mise en concurrence dans pour répondre à un besoin dont le montant est inférieur à 40 000 € HT;

Considérant que la Ville de Perpignan souhaite programmer un atelier d'éducation artistique et culturelle à l'occasion de ses activités dans le réseau des bibliothèques de la Ville ;

DÉCIDE

Article 1

La Ville de Perpignan conclut une convention de prestation de service avec Mme Monica Guerrero-Rosset ci-après désignée « le prestataire », pour assurer un atelier « Terre-modelage » le vendredi 19 janvier 2024 de 18h à 20 h dans le cadre de la Nuit de la lecture à la Bibliothèque Barande à Perpignan.



Article 2

La Ville de Perpignan s'engage à verser au prestataire, sur présentation d'une facture, à l'issue de la prestation, la somme 200,00 € TTC (deux cents euros) TVA non applicable.

Article 3

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal seront chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil municipal.

Fait à Perpignan, le 1 8 JAN 2024

ID Télétransmission: 066-216601369-20240118-185146-Au-1-1 Accusé reçu le: 18 JAN. 2024

Affiché le: 18 JAN. 2024

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

